



---

## Des tabous, des mecs forts et des manœuvres d'escamotage

La CSIAS a pris clairement position dans la discussion publique sur les abus, les inspecteurs sociaux et les amendes en matière d'aide sociale. La CSIAS reconnaît évidemment que les abus existent, mais elle n'admet pas que l'aide sociale fasse l'objet d'un soupçon généralisé. Elle n'est pas convaincue de l'utilité des inspecteurs sociaux et estime que les amendes en matière d'aide sociale sont inopportunes. Cette position lui a valu des critiques: elle serait l'œuvre de gens bien intentionnés, en d'autres termes de travailleurs sociaux qui ne veulent que dépenser de l'argent et se soustraire aux contrôles. La CSIAS elle-même ne serait qu'une association de nostalgiques refusant de regarder les réalités en face. C'est en gros le laïus des publications prétendant briser un dernier tabou avec la question de l'abus d'aide sociale.

Un tabou? Des articles de la revue «Zeitschrift für Sozialhilfe ZeSo» prouvent qu'au début du siècle dernier déjà, l'opinion publique et la conférence des assistants publics, comme la CSIAS s'appelait à l'époque, s'occupaient intensément des abus. On parlait de «maraudeurs de caisses» grugeant indûment l'aide sociale, d'individus louches et fainéants essayant de se la couler douce aux dépens de la collectivité. A l'époque déjà, tout comme aujourd'hui, la CSIAS ne refusait pas d'aborder la question des abus, mais elle s'opposait à la tentation de dénigrer les personnes touchées de pauvreté et à escamoter leur détresse.

Escamoter? Oui, aujourd'hui, nous savons mieux qu'à l'époque comment lutter efficacement contre la pauvreté: l'AVS par exemple a permis de supprimer la pauvreté dans la vieillesse. Grâce à une politique raisonnable en matière de drogues, il a été possible de venir à bout de la détresse des toxicomanes. Avec des prestations complémentaires, la pauvreté des familles pourrait être réduite. Des conditions cadre appropriées et des mesures d'intégration permettraient aussi aux personnes à rendement limité de garder une place dans le monde du travail. Mais au lieu de s'intéresser en premier lieu aux causes de la pauvreté et à la lutte contre la pauvreté, la discussion publique se focalise aujourd'hui presque exclusivement sur la question des abus. C'est plus simple.

Prétendre que la chasse aux abus a pour but de protéger les nombreux bénéficiaires honnêtes contre les préjugés semble hypocrite. C'est le contraire qui est le cas: les bénéficiaires d'aide sociale ne peuvent être que les perdants s'ils sont systématiquement mentionnés et évoqués en même temps que les abus. En effet, qui oserait affirmer que la discussion sur les «faux réfugiés» a aidé les personnes persécutées ou celle sur les „invalides simulés“ les personnes handicapées? De manière populiste, on mise dans la discussion publique sur l'indignation morale de la population et non pas sur les solutions socio-politiques. Et les stéréotypes s'en trouvent renforcés.

Les stéréotypes sont entretenus également par rapport au travail social: les médias réclament à cor et à cri une séparation artificielle entre aide économique et contrôle, comme si tout octroi de prestations sociales n'était pas précédé d'une analyse rigoureuse des conditions de fortune et de revenu. Prestation liée aux besoins, l'aide sociale exige des évaluations et contrôles plus complets que n'importe quel autre système de prestations. Il n'est dès lors pas étonnant que la commune d'Emmen, en faisant récemment le point sur le travail de son inspecteur social, ait constaté que la plupart des soupçons d'abus étaient signalés par les travailleurs sociaux eux-mêmes. La vérification aurait donc été possible sans inspecteur social. Mais ce qui fait souvent défaut aux travailleurs sociaux «ordinaires», c'est le temps nécessaire aux vérifications. C'est pourquoi la CSIAS a signalé à plusieurs reprises que les abus sont les plus fréquents aux endroits où les services sociaux manquent de personnel et sont dans l'impossibilité d'assurer un travail professionnel rigoureux.

Aujourd'hui, il paraît cependant plus facile de dégager des moyens financiers pour des inspecteurs sociaux que pour une dotation appropriée des services sociaux en personnel. Même s'il est prouvé que leur efficacité est très limitée, les inspecteurs sociaux ont la cote dans la population. Alors qu'il y a une vingtaine d'années encore, les services d'enquête chargés de missions similaires, ont été balayés par l'indignation populaire comme des fossiles de l'Etat fouineur, aujourd'hui, les citoyennes et citoyens ont la nostalgie des personnalités fortes (toujours des hommes!) qui imposent l'ordre et la droiture. Ainsi, l'aide sociale est et reste très fortement exposée à l'air du temps. La CSIAS a le devoir de montrer cela et de lutter contre les stigmatisations dans l'intérêt des personnes touchées de pauvreté.

Mai 2006

Walter Schmid, Président CSIAS